

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-94
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

Sous matière :
DESIGNATION DE
REPRESENTANTS

**OBJET : EHPAD LE
CASTELOU -
DESIGNATION DES
MEMBRES DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE L'EHPAD**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 27 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 27 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du jeudi 02 avril 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-
François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe,
CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier,
BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne,
KICKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET
Max, ESCAFRE Élisabeth, RATABOUIL Michel, SÉMAT
Gérard, GIRY Christophe, LAMMOGLIA Éric, PERLES Bruno,
DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey,
CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON
Jean-Baptiste, FERNANDEZ Sandrine, CADEL Fabien, FONTÈS
Audrey, DERKAOUI Kalvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

ESTRADE Quentin donne pouvoir à GREFFIER Philippe.

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Il est indiqué à l'assemblée que, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de
procéder à la désignation des membres représentant la commune au sein du Conseil
d'Administration de l'EHPAD LE CASTELOU, établissement public médico-social autonome.

Conformément à l'article R315-6 Code de l'action sociale et des familles, le conseil
d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux qui relèvent d'une
seule commune ou d'un seul département comprend douze membres. Alors, sous réserve des
dispositions de l'article L. 315-11, ce conseil d'administration est composé notamment de :

- 3 représentants de la Collectivité Territoriale de rattachement dont le Maire,

Il est proposé à l'assemblée d'élire, au scrutin secret, deux membres parmi les membres du
Conseil Municipal, conformément à la réglementation en vigueur ; ces deux membres
siégeront avec Monsieur le Maire, en tant que membres du conseil d'administration de
l'EHPAD le Castelou.

Les candidatures suivantes sont proposées pour représenter la commune :

- Mme Brigitte BATIGNE
- Mme Jacqueline RATABOUIL

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le **08 AVR. 2026**
ID : 011-211100763-20260402-DB202694-DE

Il est procédé aux opérations de vote. Le dépouillement donne les résultats suivants :

- Votants : 33
- Exprimés : 33

La liste des représentants, outre le Maire, membre de droit, est donc la suivante :

- Mme Brigitte BATIGNE
- Mme Jacqueline RATABOUIL

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

PREND ACTE du résultat du vote désignant les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD LE CASTELOU, comme énoncé ci-dessus, soit :

- Mme Brigitte BATIGNE
- Mme Jacqueline RATABOUIL

PRECISE que Monsieur le Maire, Philippe GREFFIER, est membre de droit.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 07 AVR. 2026 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 07 AVR. 2026 Par publication le : 08 AVR. 2026 Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL
--

Castelnaudary, le 02 Avril 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

